



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Strasbourg,
école d'architecture

LICENCE

diplôme
d'études en
architechure



Établissement associé			
Université			
		de Strasbourg	

Le premier cycle d'études, d'une durée de trois ans, conduit au diplôme d'Études en architecture conférant le grade de licence (DEEA). Ces trois années sont consacrées à l'acquisition des bases d'une culture architecturale, des processus de conception, de la compréhension et de la pratique du projet d'architecture.

CONTENU DE LA FORMATION

→ ANNÉE 1

Projet et représentation: Initiation à la conception; Cours d'architecture; Dessin d'architecture; De l'architecture au territoire, croquis; Arts plastiques: dessin; exercice d'architecture; Éléments d'analyse architecturale; Représentation informatique.

Voyage d'études.

Le temps présent: histoire, art, éthique

Histoire de l'architecture et de la ville de 1940 à nos jours; Éthique, architecture et développement durable; Histoire de l'art contemporain; Langues.

Sciences et techniques: Géométrie de l'espace; Introduction à la statique et à la résistance des matériaux; Matériaux et éléments de construction; projet technique.

Histoire et culture: Antiquité; Moyen-âge.

Villes, territoires et sociétés: Observation et représentation de la ville; Les fondamentaux de la géographie.

Arts plastiques: Volume; Modèle vivant; Croquis.

→ ANNÉE 2

Projet et représentation: De l'idée à la construction, le projet; Projets et théories, 12 leçons d'architecture; Représentation informatique; Projet d'habitation collective; Dispositifs et pratiques de l'habitat entre intimité et sociabilité.

Voyage d'études.

Histoire et Culture: L'époque moderne: l'architecture et la ville de 1450 à 1750; Strasbourg, l'espace rhénan; L'époque contemporaine: l'architecture et la ville de 1750 à 1850; Relevé.

Sciences et techniques: Éléments de structures; Physique expérimentale du bâtiment; Stage ouvrier; Projet technique.

Villes, territoires et sociétés: Vivre ensemble: les fondamentaux des sciences sociales; Langues; Ingénierie durable: résilience énergétique des bâtiments et territoires; Introduction à l'analyse et à l'histoire des formes urbaines.

Arts plastiques: Pratiques et théories de la couleur; Volume; Graphisme (option).

→ ANNÉE 3

Projet et représentation: Édifice et lieu; Représentation informatique; Stage de première pratique; Édifice et programme: projet long; Semaine optionnelle de projet (workshops transdisciplinaires).

Voyage d'études.

Histoire et culture: L'époque contemporaine: l'architecture / la ville de 1850 à 1950

Histoires et théories de l'architecture et de la ville: Enseignements optionnels; Rapport d'études; Langues.

Sciences et techniques: Éléments de structures; Structures et techniques constructives; Ingénierie durable: résilience des bâtiments, construction en terre crue; Technologies, conception intégrée et synthèse du projet d'architecture; Outils d'aide à la conception environnementale.

Villes, territoires et sociétés: Initiation au projet urbain; Langues; Villes et territoires : enjeux et politiques; Les enjeux du droit de l'urbain.

STAGES

Deux stages d'une durée d'au minimum quatre semaines sont obligatoires:

→ STAGE OUVRIER ET/OU DE CHANTIER

Ce stage est une découverte active et de façon critique des conditions et du temps de la réalisation du cadre bâti. L'étudiant doit être en situation

d'analyser les réalités d'un chantier à l'échelle du bâtiment ou des travaux publics, et les relations croisées entre les différents intervenants, en particulier dans leurs incidences sur l'exécution et la qualité des prestations qu'il observe, ou auxquelles il participe concrètement.

Il est précédé par une semaine d'immersion chez LES COMPAGNONS DU DEVOIR dans le cadre d'une semaine de découverte des métiers de la construction en Licence 1. Encadrés par les maîtres compagnons, les étudiants de première année s'initient à la maçonnerie, la couverture, la charpente, la menuiserie et la plâtrerie.

→ STAGE DE 1^{RE} PRATIQUE EN AGENCE

Ce stage est une découverte active d'une activité liée à la conception d'architecture et/ou à la production du cadre bâti, dans l'appréhension des réalités d'une entreprise d'architecture ou d'un service public (ou parapublic) lié à la pratique de la conception architecturale ou urbaine.

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

La maîtrise d'une langue étrangère s'est imposée ces dernières années comme un atout indispensable sur le marché professionnel, que ce soit pour postuler dans une agence internationale, ou pour remporter un contrat à l'étranger. L'ENSAS s'est associée à l'École des langues et cultures et le centre de langues de SPIRAL de l'Université de Strasbourg pour délivrer l'enseignement en langues. Le niveau de maîtrise visé en anglais ou en allemand est le niveau à B2 (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues). Si un étudiant souhaite approfondir sa pratique pour atteindre le niveau C1, il pourra s'inscrire dans un cours optionnel.

JURY DE FIN DE 1^{ER} CYCLE

Le diplôme d'Études en architecture, grade de Licence, est délivré par un jury composé pour moitié d'enseignants représentant des UE intégrant le projet, et d'un représentant d'une UE intégrant le rapport d'études, d'un responsable d'une UE du deuxième cycle et de deux docteurs

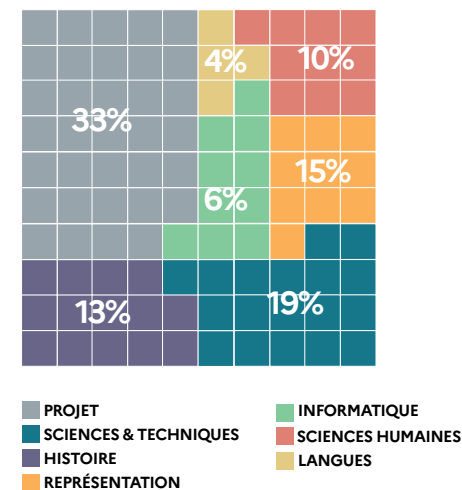
(dont un enseignant-chercheur). Seuls les étudiants ayant obtenu les 180 crédits requis reçoivent le diplôme d'Études en architecture et sont autorisés à s'inscrire en Master.

DÉBOUCHÉS

Les titulaires du Diplôme d'études en Architecture (DEEA) ont vocation à être employés par des agences d'architecture, d'urbanisme, d'architecture d'intérieur ou de design, des bureaux d'études et d'ingénierie, des entreprises du bâtiment et de travaux publics, des sociétés d'aménagement, etc. La poursuite d'études, en deuxième cycle, conduit au Diplôme d'état d'Architecte conférant le grade de master.

L'ENSAS propose également, à l'issue de la deuxième année, une licence Professionnelle «Construire Écologique», en partenariat avec l'IUT Robert Schuman.

RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS



→ 30 CRÉDITS SONT ATTRIBUÉS PAR SEMESTRE. LE CYCLE EST VALIDÉ PAR CAPITALISATION DE L'ENSEMBLE DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (MOYENNE 10) EN 4 ANS MAXIMUM.

PUBLIC CONCERNÉ

→ **ADMISSIONS EN L1:** Candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français (série générale, technologique ou professionnelle), d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), d'un brevet de technicien spécialisé «collaborateur d'architecte», «agencement technicien d'études du bâtiment, option B: Assistant en Architecture», d'un équivalent européen du bac français, candidat de plus de 26 ans ou en reprise d'études.

→ **ADMISSIONS EN L2 OU L3:** Candidats français ou étranger pouvant valider des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels.

→ **CANDIDAT DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE** ou en préparation d'un diplôme étranger hors UE, se renseigner auprès de Patrick VOEGTLING (patrick.voegtling@strasbourg.archi.fr)

Contact admission

Caroline APPRILL

caroline.apprill@strasbourg.archi.fr

Contact administratif

Cathy LEHMANN

cathy.lehmann@strasbourg.archi.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG

6-8 boulevard du président Wilson
BP10037 67068 Strasbourg cedex
Tel. : +33 (0)3 88 32 25 35



WWW.STRASBOURG.ARCHI.FR

FACEBOOK.COM/ENSASTRASBOURG